

# Délégation de tâches

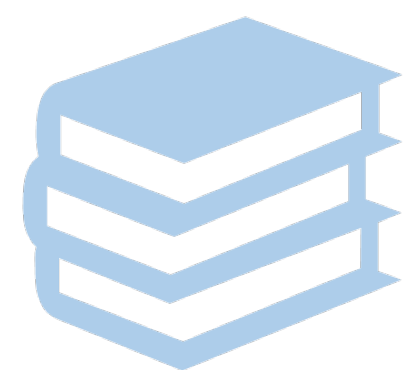
Les nouvelles formes de coopération entre professionnels de santé ou « skill mix » dans la littérature américaine, définies comme une nouvelle répartition des tâches existantes ou la répartition de nouvelles tâches entre professionnels de santé, s'inscrivent dans l'évolution naturelle et historique de la médecine, dans le but d'améliorer l'organisation des soins.

Certaines formes de coopération relèvent (1) d'une logique de substitution: délégation d'actes à d'autres professionnels de santé, d'autres relèvent d'une logique de diversification de l'activité: on voit ainsi apparaître de nouvelles pratiques.



## Nouvelles pratiques développées à l'étranger ou en France identifiées dans les enquêtes HAS (2)

Activités identifiées	Professionnels concernés	Lieu des coopérations
<b>À partir des expérimentations françaises</b>		
Suivi de la dialyse en centre	Infirmière	Établissement hospitalier
Suivi de patients traités pour une hépatite chronique C	Infirmière	Établissement hospitalier
Suivi des troubles de la vision	orthoptiste	Soins primaires
Suivi diététique des diabètes de type 2	diététicien	Établissement hospitalier
Suivi des diabètes de type 2	infirmière	Soins primaires
Réalisation d'échographies	manipulateur en radiologie	Établissement hospitalier
Réalisation d'échocardiographies	manipulateur en radiologie/ infirmière	Établissement hospitalier
Réalisation d'explorations fonctionnelles digestives	Infirmière	Établissement hospitalier
Prise en charge de patients traités dans des services d'oncologie	Infirmière	Établissement hospitalier
Réalisation de l'entretien pré-don de sang	Infirmière	Établissement Français du Sang
<b>À partir des expériences internationales</b>		
Intervention étendue (diagnostic et prescription) en néonatalogie	Infirmière en « pratique avancée »	Établissement hospitalier Québec
Intervention étendue (diagnostic et prescription) en cardiologie	Infirmière en « pratique avancée »	Établissement hospitalier Québec
Intervention étendue (diagnostic et prescription) en néphrologie	Infirmière en « pratique avancée »	Établissement hospitalier Québec
Réalisation d'échographies	Manipulateur en radiologie	Royaume-Uni, Pays-Bas, Norvège, etc.
Réalisation d'endoscopies digestives	Infirmière	Établissement hospitalier Royaume-Uni, États-Unis
Prévention, promotion de la santé et dépistage	Infirmière	Soins primaires Québec, Royaume-Uni
Consultation de premier recours pour des problèmes mineurs	Infirmière	Soins primaires Royaume-Uni
Suivi des malades chroniques stabilisés	Infirmière	Soins primaires Royaume-Uni
Vaccination	Infirmières	Royaume-Uni
Prescription sur liste restreinte	Infirmières	Suède, Royaume-Uni, États-Unis, Canada, Australie, Royaume-Uni, Australie, Canada
Droit de prescription limité	Pharmacien	États-Unis, Royaume-Uni, Australie, Canada
Information et orientation	Infirmière	Soins primaires Royaume-Uni
<b>Thèmes identifiés dans l'enquête</b>		
L'aide urgente	Infirmier, SMUR et sapeur-pompier	SMUR et pompier
Prescription des aides techniques	Ergothérapeute	
Gestion de la douleur postopératoire	IADE	Anesthésie
Cathétérisme et navigation intravasculaire percutanée	IBODE	Bloc opératoire
Dépistage et prévention des risques	Pharmacien	Officines
<b>Thèmes identifiés dans la consultation</b>		
Suivi des insuffisants respiratoires (aérosolthérapie, ventilation, exploration fonctionnelle respiratoire, spirométrie)	kinésithérapeute	Secteur ambulatoire
Prise en charge des patients ASA1, réalisation d'anesthésies locorégionales, pose des voies veineuses centrales	IADE	Anesthésie
Consultation de tri et d'orientation	infirmière puéricultrice	Service d'urgence pédiatrique
Le suivi des malades chroniques et l'éducation thérapeutique	infirmière	Secteur ambulatoire



## Bibliographie

- BERLAND Yvon MC. Les pratiques actuelles de coopération: analyse des témoignages des professionnels de santé [Internet]. 2007. Available from: [http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/cooperation\\_pros\\_rapport\\_pratiques\\_actuelles.pdf](http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/cooperation_pros_rapport_pratiques_actuelles.pdf)
- BERLAND Yvon MC. Délégation, transferts, nouveaux métiers... Comment favoriser des formes nouvelles de coopération entre professionnels de santé ? Recommandation HAS en collaboration avec l'ONDPS [Internet]. 2008. Available from: [http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/reco\\_cooperation\\_vvd\\_16\\_avril\\_2008\\_04\\_16\\_12\\_23\\_31\\_188.pdf](http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/reco_cooperation_vvd_16_avril_2008_04_16_12_23_31_188.pdf)
- Ordre National des Médecins. Article 65. In: Code de Déontologie Médicale. 2016.
- EVIN Claude, MORËT-BAILLY Joël, AUDHOUI, Jean-Luc, BICHERON Françoise, BOYER, Hélène, CHAPUIS Yves. Les nouvelles formes de coopération entre professionnels de santé: les aspects juridiques [Internet]. Available from: [http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/cooperation\\_pros\\_rapport\\_aspects\\_juridiques.pdf](http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/cooperation_pros_rapport_aspects_juridiques.pdf)
- Article L4161-1 Modifié par LOI n°2016-41 du 26 janvier 2016 - art. 119 du Code de la Santé Publique. [Internet]. Available from: <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006072665&idArticle=LEGIARTI000006688965>
- ELBAUM Mireille. Enjeux économiques des coopérations entre professionnels de santé [Internet]. 2007. Available from: [http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/pratiques\\_actuelles\\_de\\_cooperation.pdf](http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/pratiques_actuelles_de_cooperation.pdf)
- Article L4301-1 créé par LOI n°2016-41 du 26 janvier 2016 - art. 119 du Code de la Santé Publique. [Internet]. Available from: [https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?sessionId=42B21D92E8530F16C05B11AD8B74F828.tpdila10v\\_1?cidTexte=LEGITEXT000006072665&idArticle=LEGIARTI0000031920694&dateTexte=20170117&categorieLien=cid#LEGIARTI000031920694](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?sessionId=42B21D92E8530F16C05B11AD8B74F828.tpdila10v_1?cidTexte=LEGITEXT000006072665&idArticle=LEGIARTI0000031920694&dateTexte=20170117&categorieLien=cid#LEGIARTI000031920694)
- BOURGUEIL Yann, MAREK Anna, MOUSQUES Julien. La participation des infirmières aux soins primaires dans six pays européens en Ontario et au Québec. Bulletin d'information en Economie de la santé - questions d'économie de la santé [Internet]. 2005; Available from: <http://www.irdes.fr/Publications/Qes/Qes95.pdf>
- Article R4311-3 modifié par décret n°2008-877 du 29 août 2008 - art. 1 du Code de la Santé Publique. [Internet]. Available from: <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006072665&idArticle=LEGIARTI000006913890&dateTexte=&categorieLien=cid>
- BERLAND Yvon, BOURGUEIL Yann. Cinq expérimentations de coopération et de délégation de tâches entre professions de santé [Internet]. 2003. Available from: [http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_cinq\\_experim\\_juin2006.pdf](http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_cinq_experim_juin2006.pdf)



Pour le Bureau de l'ISNAR-IMG,  
Agnès CORNU, Chargée de Mission Statut de l'Interne



## Les enjeux (2)

L'amélioration de la qualité des soins

- développement d'activités (éducation thérapeutique)
- réorganisation de la prise en charge des patients (dépistage et suivi des maladies chroniques)
- favoriser la coordination des soins et la prise en charge globale du patient

L'attractivité des professions:

- possibilité d'évolution de carrière
- exercice pluri-professionnel

Pour les médecins

- l'amélioration des conditions d'exercice avec plus de temps médical

Pour les autres professions de santé

- l'accroissement des missions et la reconnaissance de l'évolution des compétences offrent des possibilités d'évolution de carrière autres que les seuls postes d'encadrement.



## Mais si c'est si génial, qu'est-ce qu'on attend? Les freins à l'évolution des pratiques

Des formations initiales des professionnels de santé très différentes, peu de passerelles et de tronc commun.

Un cadre juridique rigide définissant les actes pouvant être pratiqués par une profession donnée (3) et non des missions relevant d'un champ de compétence.

La notion de « monopole médical », seul les médecins sont autorisés à porter atteinte à l'intégrité corporelle des personnes (4, 5).

La rémunération des professionnels de santé (6):

- en ville, exercice individuel, risque de « perte » de revenus en déléguant l'activité
- à l'hôpital public, pas de prise en compte de l'évolution de la profession

Système LMD :  
Développement des formations master et recherche

Validation des acquis de l'expérience

Identifier les besoins de santé publique et prioriser les compétences

Etablir des référentiels de métiers et compétences

## FORMATION (7)

Définition juridique des professions de santé par des missions (8) et non des actes (9)

Règles déontologiques (à l'image des sages-femmes) sur les limites (10)

## JURIDIQUE (4)

Financement qui doit inciter à développer la coopération

Ambulatoire : NMR (Nouveaux Modes de Rémunération)

Secteur public : valorisation des paramédicaux

Activités de coordination

## ECONOMIQUE (6)

3 piliers à modifier pour faire évoluer le cadre

